

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Correspondance romaine. — III In memoriam. — IV Aux prêtres. — V Cérémonie de vêtue et de profession au couvent des Sœurs de Sainte-Anne Lachine.

AU PRONE

Le dimanche 28 février

On annonce :

Le premier vendredi du mois ;

Les quatre-temps ;

Les exercices du mois de mars (1) ;

On lit la lettre pastorale sur les Pâques.

La neuvaine à S. Joseph peut commencer le 10, pour finir la veille de la fête, ou le 5 pour finir la veille de la solennité (2).

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche 28 février

Messe du I dim. du Carême, *semi-double privil.* ; 2^e or. *A cunctis*, 3^o *Omnipotens* ; préf. du Carême. — Vêpres du dim. ; Suffrages.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 7 mars

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 3 mars, sainte Cunégonde ; *par anticipation*, du 8 mars, saint Jean de Dieu.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 4 mars, saint Casimir (Ripon) ; du 7 mars, saint Thomas d'Aquin (Billing's Bridge).

(1) Indulgences : 1^o 300 jours chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font pendant ce mois, quelque exercice de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur de saint Joseph ; — 2^o indulgence plénière au jour de leur choix, en ce mois ou l'un des huit jours suivants, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à ce pieux exercice, moyennant confession, communion et prière aux intentions du Souverain-Pontife.

(2) En faisant cette neuvaine, même privément, on peut gagner : 1^o 300 jours pour chaque exercice ; 2^o une indulgence plénière dans le cours de la neuvaine ou l'un des huit jours suivants en se confessant, communiant et priant aux intentions du pape.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 7 mars, saint Thomas d'Aquin ; *par anticipation*, du 12 mars, saint Grégoire (Mont Johnson).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 7 mars, saint Thomas d'Aquin (Compton).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 7 mars, sainte Perpétue ; *par anticipation*, du 12 mars, saint Grégoire.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 7 mars, saint Thomas d'Aquin (Hudson).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Du 7 mars, saint Thomas d'Aquin (Astorville).
J. S.

Prières des Quarante-Heures

LUNDI,	1	MARS	— Pensionnat Saint-Basile.
MERCREDI,	3	"	— Sainte-Dorothée.
VENDREDI,	5	"	— Saint-Michel, à Montréal.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 8 février 1909

M. l'abbé Louis-Théophile Descarries, curé de Valcourt, diocèse de Sherbrooke, décédé le 5 de ce mois, était membre de la Société d'une Messe.

EMILE ROY, chan., *chancelier*.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 27 janvier 1909.

LE bloc romain, qui s'est installé il y a un an et dem au Capitole, ne marche point au gré des électeurs. Les journaux qui lui sont dévoués, comme le *Messenger*, que l'on avait appelé à juste titre le journal officiel de la nouvelle municipalité, parle tous les jours des fissures du bloc. Il déclare que l'on n'a rien fait depuis dix-huit mois et que

Rome attend autre complètement ou monopoliser la lune, distribuer à u mettre l'établissement de Rome l'émule nombre des maisons arrivent chaque année devait rabaisser, d alimentaires qui a Paris. Rien n'a été par le passé, distrib la force motrice. Ne polisés ; mais, des l aucune n'a été mèn six mois, suscite de ens. Personne n'e immeubles, ni ceu vente des produits, aussi désespérante face d'un problème à arriver à la fin d

— Mais j'ajouter parfaitement bien c et qu'il lui était projet raisonnable voulait faire disp qui l'affirment, que cédentes, que la no héritière qui a t Les anciennes mu fait tout ce qu'ell

Rome attend autre chose que des promesses qui paraissent complètement oubliées. La nouvelle municipalité devait monopoliser la lumière électrique pour la donner à bon marché, distribuer à un tarif dérisoire la force motrice pour permettre l'établissement de nouvelles industries qui auraient fait de Rome l'émule de Milan. On devait construire en grand nombre des maisons pour les employés et les personnes qui arrivent chaque année au nombre de 8,000 à 10,000 ; enfin on devait rabaisser, de gré ou de force, la vente des produits alimentaires qui atteignent des prix supérieurs à ceux de Paris. Rien n'a été fait. La Société Anglo-Romaine, comme par le passé, distribue à ses prix la lumière électrique, le gaz, la force motrice. Non seulement les *trams* n'ont point été monopolisés ; mais, des lignes nouvelles qui avaient été promises, aucune n'a été même étudiée. Le plan régulateur, donné il y a six mois, suscite des réclamations chez presque tous les citoyens. Personne n'est content, ni ceux dont on démolit les immeubles, ni ceux dont on respecte les maisons. Quant à la vente des produits, elle continue toujours à monter d'une façon aussi désespérante que continue, laissant le gros public en face d'un problème de jour en jour plus insoluble, qui consiste à arriver à la fin du mois en pouvant appaiser sa faim.

— Mais j'ajouterai que pour enlever les votes, le bloc savait parfaitement bien qu'il promettait plus de beurre que de pain, et qu'il lui était absolument impossible d'échaffauder un projet raisonnable pour donner satisfaction aux besoins qu'il voulait faire disparaître. On dit bien, et ce sont les bloccards qui l'affirment, que cela est le résultat des administrations précédentes, que la nouvelle municipalité n'est en somme qu'une héritière qui a trouvé les coffres vides. Ce n'est point vrai. Les anciennes municipalités conservatrices n'ont certes point fait tout ce qu'elles auraient voulu, ou pu ; mais aussi elles

avaient cet avantage de n'avoir rien promis. Elles faisaient de leur mieux, et si elles ne donnaient point la lune, il faut dire à leur décharge qu'elles ne l'avaient point promise. La nouvelle municipalité bloccarde, au contraire, avait promis la lune et savait bien ne pouvoir la donner.

— De ce qu'il y ait mécontentement général, faut-il conclure que la ville de Rome reviendrait à une plus sage administration ? Je ne le crois point. Nous sommes de plus en plus, en Italie, sous le joug de la franc-maçonnerie, et celle-ci pèsera de tout son pouvoir dans la balance. Que les intérêts économiques de la capitale du royaume ne soient point sauvegardés, peu lui chaut. Ce qu'il faut avant tout, c'est arriver à la déchristianisation de l'Italie. Cette nation, qui a été le berceau de la religion catholique et lui a dû sa grandeur, doit déchoir de ce rang et devenir un état quelconque, dans lequel la foi romaine ne sera plus qu'un objet curieux d'archéologie dont on pourra admirer les vestiges dans les vitrines des musées.

— La franc-maçonnerie ne manque pas une occasion d'affirmer sa puissance, de faire sentir le poids de son autorité. Les douloureux événements de Messine lui en ont fourni l'occasion. Les 200.000 vies humaines qui ont été soudainement fauchées, ont fait bien des orphelins ; ceux-ci retombaient sur la charité publique, mais d'autre part ils étaient aussi à la charge de l'Etat. Le Souverain-Pontife s'était tout d'abord préoccupé de les recueillir et avait fait très bon visage à la proposition de l'abbé Santol, célèbre homme d'œuvres en France, qui lui proposait de prendre à sa charge mille orphelins de Calabre et de Sicile. Mais immédiatement, le gouvernement s'y opposa, alléguant que, comme tuteur de ces orphelins, il ne pouvait les envoyer à l'étranger. Il était, d'autre part, difficile au gouver-

nement, qui n'avait tous ces enfants. I sous la présidence reine — qui devait et s'occuper de) s'adresser toute fa déshérités. Mais, e composé d'individ rie, qui ne voy de prendre des é tion de l'Eglise. bien arrêtée d'en f a confié 60 orphe Ces enfants avalen perdre leur foi.

— En ce momen orphelins qu'ils é comité n'ose point dit vulgairement, demandes. Il se engagements pris, obtenir de ces or naux libéraux son tout un peuple ; r son but : s'empare ces francs-maçons le pauvre petit jui mort par sa nou bienfait inestimab

— Les anecdotes dernier abondent

nement, qui n'avait point d'hospices prêts, de se charger de tous ces enfants. Il a fait faire alors un comité général — sous la présidence d'une dame de la cour et le patronage de la reine — qui devait centraliser les offrandes pour les orphelins et s'occuper de leur entretien. C'est à ce comité que devait s'adresser toute famille désireuse de se charger d'élever ces déshérités. Mais, et il est bon de le savoir, le comité était composé d'individualités appartenant à la franc-maçonnerie, qui ne voyaient dans leur mission que le moyen de prendre des âmes d'enfants et de les soustraire à l'action de l'Eglise. On prenait des chrétiens avec l'intention bien arrêtée d'en faire des libres-penseurs. C'est ainsi qu'on a confié 60 orphelins catholiques aux Vaudois, de Florence. Ces enfants avaient perdu leur famille, il leur fallait encore perdre leur foi.

— En ce moment les catholiques luttent pour obtenir des orphelins qu'ils élèveront suivant la foi de leurs pères. Le comité n'ose point refuser ouvertement ; mais il met, comme on dit vulgairement, des bâtons dans les roues à toutes les demandes. Il se retranche derrière des délibérations, des engagements pris, et le pape lui-même ne parvient point à obtenir de ces orphelins pour les élever à ses frais. Les journaux libéraux sont écœurés de cette chasse éhontée à la foi de tout un peuple ; mais la maçonnerie poursuit impitoyablement son but : s'emparer de l'âme des enfants chrétiens. Et ce sont ces francs-maçons qui, il y a cinquante ans, ont tant crié pour le pauvre petit juif Mortara qui avait été baptisé en danger de mort par sa nourrice, et auquel Pie IX voulait conserver le bienfait inestimable de la foi.

— Les anecdotes et histoires sur les désastres de décembre dernier abondent. En voilà trois que je crois complètement

inédits. On a dit et répété que nombre d'individus n'avaient vu dans ce malheur qu'une occasion de s'enrichir à peu de frais. Voici des exemples.

— Un armateur se trouvait sur son bâtiment dans le port de Messine pendant la nuit fatale. Il ressent parfaitement les secousses du tremblement de terre et devine le désastre qu'il a dû causer. Il se dirige immédiatement à terre et court chez lui. Sa maison avait été épargnée ; il trouve tous les siens, inquiets, il est vrai, mais en bonne santé. Alors il se décide à les en mener à bord, et part avec eux après avoir soigneusement tout fermé chez lui. Le lendemain il veut descendre à terre pour aller prendre des papiers et des valeurs. On lui barre l'entrée ; défense absolue de pénétrer dans la ville par crainte que des voleurs ne se glissent au milieu des personnes honnêtes que l'on ne saurait reconnaître. Bref, il attend patiemment sur son bateau ; et quand arrive finalement la permission de descendre à terre et de rentrer chez lui il trouve la porte brisée, son coffre-fort éventré, l'argenterie disparue, les tableaux de prix enlevés. Et ce cas n'a point malheureusement été isolé.

— Mais l'avidité des voleurs était encore plus brutale. Du milieu des ruines émergeait une main de femme demandant du secours par l'agitation de ses doigts. Un individu s'approche, et voyant qu'elle avait un brillant au doigt prend son couteau pour couper le doigt de la malheureuse et enlever le brillant. Heureusement pour elle, il y avait près de là un homme qui avait vu la scène et devinait ce qui allait se passer. Il attend que l'individu ayant saisi son couteau s'apprête à trancher le doigt, et tirant à son tour un revolver, précaution que personne ne négligeait dans ces jours, étend raide mort cet ignoble voleur.

— Voici maintenant
garderai bien de me
envoyée au supérie
religieux qui avait é
Jésuites de Messine
qui habitaient des
L'un d'eux qui s'a
étage dans la cave e
s'arrête au second ;
trouve saint et sauf.
était chose impossib
s'arrêtant au bord
les fenêtres ; et fir
efforts, reste immo
gnant à son sort et
il voit, ou mieux de
proche de lui et l
de la maison écroul
voix lui dit : « Rem
il grelotte de froid
un vent-glacial. Al
et comme il se retou
qui le couvrait, la m
C'est seulement le
Père Alessio qui av
contusions reçues,
ce confrère, à peine
de celui qu'il laissa
permis de lui por
videntiel.

— Ce fait est bie
du survivant j'au

— Voici maintenant un fait plus étrange sur lequel je me garderai bien de me prononcer, mais qui conste d'une lettre envoyée au supérieur provincial de Messine par un de ses religieux qui avait échappé au désastre. Dans le couvent des Jésuites de Messine il y avait deux pères très unis entre eux et qui habitaient des chambres contigues. La secousse arrive. L'un d'eux qui s'appelait *Padre Alessio* tombe du troisième étage dans la cave et meurt sur le coup. L'autre au contraire s'arrête au second ; et, à part la peur qui l'avait envahi, se trouve sain et sauf. C'était la nuit et se diriger dans ce cahos était chose impossible. Il essaye vainement, marchant à tâtons s'arrêtant au bord d'une crevasse, confondant les portes avec les fenêtres ; et finalement, convaincu de l'inutilité de ses efforts, reste immobile dans la pièce où il était tombé se résignant à son sort et attendant un secours du ciel. Tout à coup il voit, ou mieux devine dans l'obscurité une ombre qui s'approche de lui et le prenant par la main le conduit en-dehors de la maison écroulée. Il veut remercier son sauveur et la voix lui dit : « Remercie *Padre Alessio*. » Il est dans la rue, mais il grelotte de froid étant en chemise sous la pluie que fouette un vent-glacial. Alors on jette une couverture sur ses épaules ; et comme il se retourne pour remercier la personne charitable qui le couvrait, la même voix lui dit : « Remercie *Padre Alessio*. » C'est seulement le soir même que l'on constatait la mort du Père Alessio qui avait dû, vu la hauteur de la chute et les contusions reçues, avoir été subite. Il s'ensuivrait donc que ce confrère, à peine lancé dans l'éternité, se serait souvenu de celui qu'il laissait sur la terre, et la bonté divine lui aurait permis de lui porter un secours aussi indispensable que providentiel.

— Ce fait est bien extraordinaire, et si je n'avais lu la lettre du survivant j'aurais peine à le croire. Mais parce qu'il est

extraordinaire ce n'est point une raison de le mettre *a priori* en doute. Le tout est de bien le contrôler pour savoir si la personne n'a point été le jouet de son imagination ou d'une hallucination. Or ici non seulement il entend ou croit entendre une voix, mais une main le prend et le conduit hors des ruines ; la même main lui jette une couverture sur les épaules pour le protéger du froid ; ce sont là des faits matériels qui ne donnent aucune prise à la théorie de l'hallucination.

DON ALESSANDRO.

IN MEMORIAM

DLUSIEURS confrères du diocèse ou des diocèses voisins sont partis ces semaines dernières pour un monde meilleur. L'espace dont nous disposons ne nous permet guère de leur consacrer que quelques lignes ; mais nous tenons à le faire. La leçon de la mort est toujours précieuse. Si d'une part la mort arrête et brise tous les projets et toutes les ambitions humaines, d'autre part elle met un terme aux misères de cette vie et ouvre enfin l'accès à cette céleste béatitude que Dieu promet aux bons et fidèles serviteurs. Une statistique nous a tenté, que nous signalons à nos lecteurs sans plus y insister : les sept confrères dont nous allons parler, MM. Vacher, Laporte, Larose, Allaire, Descarries, Beaudoin et Lamy, ont vécu à eux sept 458 ans, soit une moyenne de 65 $\frac{3}{7}$!

✓ Feu M. Marie-Clément-Athanase Vacher, p. s. s. — M. Vacher est mort à Rome, le 5 février, à l'âge de 76 ans. Il était né en effet, le 23 novembre 1832, à Henrichemont, département du Cher en France. Devenu sulpicien, il

fut ordonné à Boulogne à Montréal, où il fut nommé au Grand-Séminaire de Québec après six ans passés au Canada. Il fut attaché à la Procure de la Collège Canadien des études sacerdotales à Rome, le 17 mai 1900. Il fut titulaire de la paroisse de Notre-Dame de Saint-Jacques de Québec selon ses intentions. Ce fut un homme qui dit long sur l'affection que lui inspirait son Grand-Séminaire et qui n'ait gardé de sa vie une seule bienveillance et d'un seul modèle, il ne traitait pas de questions d'intérêt personnel, heures difficiles. Il fut une bonne providence et sa fidélité il seconda l'œuvre de M. Clapin, l'œuvre si précieuse que nos voisins de Rome.

Feu M. l'abbé Laporte, ancien curé de Québec, à l'hospice de la Croix, l'âge de 75 ans. Il fut ordonné le 15 mai 1833. Il fit ses études à L'Assomption. Il fut chargé à exercer les œuvres de sa vie. Il ét

fut ordonné à Bourges le 17 mai 1856. Et tout de suite, il vint à Montréal, où il fut vicaire à Saint-Jacques (1856-1867) et économiste au Grand-Séminaire (1867-1884). Après ces vingt-huit ans passés au Canada, il partit pour Rome, où il fut économiste à la Procure de Saint-Sulpice (1884-1888), puis économiste au Collège Canadien (1888-1909). Il avait célébré ses noces d'or sacerdotales à Rome, au Collège Canadien, il y a bientôt trois ans, le 17 mai 1906. Le même jour à Montréal, dans la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, ses anciens congréganistes de Saint-Jacques assistaient à une messe d'actions de grâces à ses intentions. Cette pensée touchante de pieuse gratitude en dit long sur l'affection que le bon « Père Vacher » savait inculquer à ses administrés et dirigés. Il n'est pas un ancien du Grand-Séminaire du reste, ni surtout du Collège Canadien, qui n'ait gardé le meilleur souvenir de son affabilité, de sa bienveillance et de sa piété aimable et engageante. Économiste modèle, il ne transigeait pas plus avec le devoir qu'avec les questions d'intérêt. Pour beaucoup il fut le conseiller des heures difficiles et pour tous un père nourricier vigilant et une bonne providence. Dieu seul sait de quel zèle et de quelle fidélité il seconda, avec MM. Palin et Leclaire, puis avec M. Clapin, l'œuvre si belle et si féconde du vénéré M. Colin — que nos voisins de la Procure appelaient le *petit Canada* de Rome.

Feu M. l'abbé Georges Laporte. — M. l'abbé Georges Laporte, ancien curé de Saint-Philippe, est mort à L'Assomption, à l'hospice des Sœurs de la Providence, le 28 janvier, à l'âge de 75 ans. M. Laporte était né à Lavaltrie le 1er novembre 1833. Il fit ses études classiques et théologiques au collège de L'Assomption. Ce fut dans cette institution qu'il commença à exercer les œuvres de Dieu, qu'il devait si bien servir durant toute sa vie. Il était l'un de ces hommes dont l'esprit et le cœur

n'ont pas besoin d'un long noviciat. Ses études terminées, il fut nommé professeur de philosophie et, le lendemain de son sacerdoce, directeur des séminaristes au collège, en 1856. Dans l'exercice de ces deux fonctions il se distingua d'une manière telle que ses supérieurs le nommèrent directeur du collège en 1865. Au mois de juin 1867, il abandonna l'œuvre de l'éducation pour se livrer au ministère paroissial et devint desservant de Saint-Paul l'Ermite, poste qu'il quitta au mois d'octobre de cette même année pour passer à la cure de Saint-Lin des Laurentides. Durant onze ans il garda la direction spirituelle de cette paroisse. En 1878 son évêque le nomma curé de Saint-Philippe de Laprairie, et c'est là que s'écoulèrent les dernières années de sa vie active. Après avoir épuisé ses forces physiques dans l'exercice du ministère paroissial que son talent et sa vertu firent si fructueux, il prit sa retraite en septembre 1899. Dans son cœur l'endroit de sa retraite était marqué depuis longtemps. L'Assomption eut l'avantage de posséder ce bon et fidèle serviteur. Dieu lui réservait encore dix années de paix, de tranquillité et de prières. Les paroissiens de L'Assomption et les élèves du collège garderont toujours le souvenir édifiant des dernières années de M. Laporte. La paralysie mit fin à cette carrière sacerdotale si longue et si bien remplie. M. Laporte avait été l'homme de Dieu. La charité avait inspiré chacun de ses jugements, il pouvait tranquille et confiant comparaître au jugement de Dieu. Ses funérailles ont eu lieu le 2 février. Elles ont été présidées par Mgr Racicot, au milieu d'un grand concours du clergé et du peuple. Ses restes mortels, suivant son désir, ont été inhumés dans la crypte du collège qu'il a toujours aimé.

Feu M. l'abbé Joseph-Alfred Larose. — M. l'abbé Joseph-Alfred Larose, ancien curé de Laprairie, est mort à Laprairie même, à l'hospice des Sœurs de la Providence, où il

vivait retiré, le 7 janvier pour voisin à Saint-Jacques parler. Plus jeune, nous l'espérons — Larose, qui était étudié à L'Assomption prêtre à Montréal (1866-1868) à Sainte-Julienne et enfin à Laprairie époque. « Sa vie simplicité et de mort devait l'être. Plusieurs jeunes prêtres. A tous ceux qui l'ont aimé. Quoiqu'il faisait prévoir un successeur par imprévue. Il en tenait à la terre que ses funérailles qui

Feu M. l'abbé Pierre-Olivier Allaire à l'Hospice Saint-Jacques, le 7 janvier, à l'âge de 75 ans de-Richelieu, le 7 janvier le coup de feu, Saint-Denis. En philosophie au Collège Allaire, une fois à Montréal, fut ordonné vicaire en cette

vivait retiré, le 7 janvier, à l'âge de 68 ans. Il eut longtemps pour voisin à Saint-Philippe M. Laporte dont nous venons de parler. Plus jeune, il est cependant parti pour le ciel — ainsi nous l'espérons — avant son confrère. Comme M. Laporte, M. Larose, qui était né à Verchères, le 3 août 1840, avait aussi étudié à L'Assomption. Le 24 février 1866, il fut ordonné prêtre à Montréal par Mgr Bourget. D'abord vicaire à Saint-Martin (1866-1868) et à Lavaltrie (1868-1874), il fut ensuite curé à Sainte-Julienne (1874-1880), puis à Saint-Liguori (1880-1892), et enfin à Laprairie (1892-1903). Il vivait retiré depuis cette époque. « Sa vie — nous écrit-on obligeamment — toute de simplicité et de modestie a été douce et tranquille comme sa mort devait l'être. Il a été charitable en paroles et en actions. Plusieurs jeunes prêtres lui doivent en partie leur instruction. A tous ceux qui l'en sollicitaient il donnait peu, mais de bon cœur. Quoiqu'il fût malade depuis quelque temps, rien ne faisait prévoir une fin soudaine. Et pourtant c'est tout juste si son successeur put l'administrer. Mais sa mort ne fut pas imprévue. Il en parlait et il l'attendait constamment. Il ne tenait à la terre que par les pieds... » Mgr Racicot a présidé à ses funérailles qui ont eu lieu à Laprairie.

Feu M. l'abbé Pierre-Olivier Allaire. — M. l'abbé Pierre-Olivier Allaire, du diocèse de Saint-Hyacinthe, est mort à l'Hospice Saint-Antoine (ville de Saint-Hyacinthe), le 17 janvier, à l'âge avancé de 88 ans. Il était né à Saint-Antoine-de-Richelieu, le 28 janvier 1821. Son père, Pierre Allaire, fit le coup de feu, en 1837, à côté de Bourdages, au combat de Saint-Denis. En ce temps-là, l'abbé Pierre Allaire faisait sa philosophie au vieux séminaire de Saint-Hyacinthe. L'abbé Allaire, une fois ses études terminées au Grand-Séminaire de Montréal, fut ordonné prêtre à Belœil en 1844, puis demeura vicaire en cette paroisse pendant près d'un an. De là il s'en

alla au séminaire de Saint-Hyacinthe où il occupa successivement toutes les chaires, pendant plusieurs années. Il se montra toujours très dévoué. C'était de plus un musicien distingué, il chérissait le violon. Fatigué par l'enseignement, vers 1863, il alla vivre auprès de plusieurs de ses confrères, exerçant sous leur direction le saint ministère. C'est ainsi qu'il est passé à Saint-Antoine, sa paroisse natale, à Saint-Ours, à Saint-Athanasie, à Rimouski, à Saint-Hilaire, à Troy, N. Y., à Belœil où il fut chapelain de l'Hospice Saint-Victor. En 1878, il fut aumônier du château Belmont, dans la banlieue de Montréal. De 1880 à 1882, il fut chapelain de l'hôpital de Saint-Denis. En 1893, il s'en alla vivre à la Métairie Saint-Joseph, chez les Sœurs de la Charité, au village de la Providence. Depuis 1902, il était retiré à l'Hospice Saint-Antoine, à Saint-Hyacinthe ; c'est là qu'il vient de mourir. M. Allaire s'occupait avec beaucoup d'intérêt des choses de l'Eglise. Jusqu'à ses derniers jours il suivait le mouvement des affaires diverses qui passionnent le monde. C'était l'un des plus vieux prêtres du pays, le deuxième doyen d'âge, pensons-nous, venant après le bon Père Dandurand, de Saint-Boniface, qui s'en va gaiement vers la centième année.

Feu M. l'abbé Louis-Théophile Descarries. — M. l'abbé Louis-Théophile Descarries est mort sur la paroisse dont il était curé, à Valcourt (comté de Shefford, dans les Cantons de l'Est) le 5 février, à l'âge de 59 ans. Il était né à Saint-Timothée de Beauharnois, le 29 juillet 1849. Il fit ses études au Collège de Montréal — où il fut le condisciple de Mgr Emard — et il fut ordonné par Mgr Fabre, le 22 décembre 1877. Vicaire à Beauharnois (1878-1881), au Sacré-Cœur de Montréal (1881-1883), à Sainte-Rose-de-Laval (1883), à Vaudreuil (1883-1885) ; il devint curé de Ham-Sud (1885-1887), d'où il a fondé Saint-Adrien-de-Ham, et enfin depuis 1887 curé de

Valcourt, d'où il a été conseiller de l'évêque. Il est connu le curé de Valcourt à l'œuvre au milieu de ses enfants — pour l'âme sensible, au regret de tous. M. Allaire fut curé de Valcourt au diocèse de Montréal. On le considérait à bon droit comme un des prêtres les plus distingués. C'était un excellent et très

Feu M. l'abbé Joseph-Eusèbe Beaumont. — M. l'abbé Joseph-Eusèbe Beaumont, curé de la paroisse, le 27 janvier 1862 et avait été vicaire de Valcourt en 1887, il fut vicaire de Valcourt en 1889, vicaire à Saint-Joseph au diocèse de London, demeura jusqu'en 1902 à Joliette, et fut nommé curé de Lanoraie, où il était curé de la paroisse dont le clergé est très nombreux — il était noté comme un frère le regretté de tous. Il avait une carrière sacerdotale très honorable et senté là-haut les missions. Il avait sagement rempli ses devoirs envers les âmes et fidèle à son devoir de cathédrale de Joliette.

Feu le Père Lamontagne. — Nous portons aujourd'hui le regret de la mort du Père Lamontagne, moins connu, ni

pa successive-
s. Il se montra
n distingué, il
vers 1863, il
exerçant sous
il est passé à
à Saint-Atha-
, à Belœil où
En 1878, il fut
e de Montréal.
Saint-Denis. En
oseph, chez les
idence. Depuis
Saint-Hyacin-
'occupait avec
à ses derniers
ses qui passion-
es du pays, le
près le bon Père
iement vers la

arries. — M.
la paroisse dont
ns les Cantons
était né à Saint-
l fit ses études
disciple de Mgr
le 22 décembre
Sacré-Cœur de
(1833). à Val-
(1885-1887), d'où
is 1887 curé de

Valcourt, d'où il a fondé Sainte-Marie d'Ely et Racine. Il était conseiller de l'évêque de Sherbrooke depuis 1907. Il faut avoir connu le curé de Valcourt dans l'intimité, l'avoir vu chez lui, à l'œuvre au milieu de ses paroissiens — qui étaient vraiment ses enfants — pour comprendre jusqu'où cet homme de bien, à l'âme sensible, au cœur droit et à l'éducation soignée, sera regretté de tous. M. Descarries appartenait encore canoniquement au diocèse de Montréal, mais le clergé de Sherbrooke le considérait à bon droit comme l'un de ses membres les plus distingués. C'était un brillant orateur et, ce qui vaut mieux, un excellent et très digne prêtre.

Feu M. l'abbé Joseph-Eusèbe Beaudoin. — M. l'abbé Joseph-Eusèbe Beaudoin, curé de Lanoraie, est mort sur sa paroisse, le 27 janvier, à l'âge de 47 ans. Il était né à Joliette en 1862 et avait été ordonné à Montréal en 1885. De 1885 à 1887, il fut vicaire et aumônier à Berthierville, puis de 1887 à 1889, vicaire à Sainte-Brigide de Montréal. De là, il alla au diocèse de London, où il fut nommé curé de Lafontaine. Il y demeura jusqu'en 1904, alors qu'il revint dans le diocèse de Joliette, et fut nommé curé de l'Île du Pads puis enfin de Lanoraie, où il était depuis 1905. M. l'abbé Beaudoin, d'une famille dont le clergé s'honore de posséder plusieurs membres — il était notamment le neveu de Mgr Baudry et de son frère le regretté Père Baudry, de Joliette — n'a pas fourni une carrière sacerdotale bien longue. Mais il ne s'est pas présenté là-haut les mains vides. Modeste et simple, il a heureusement rempli ses jours. Sa vie fut celle d'un bon prêtre, ami des âmes et fidèle à Dieu. Ses funérailles ont eu lieu à la cathédrale de Joliette, le samedi 30 janvier.

Feu le Père Lamy, des Jésuites. — De tous ceux que nous portons aujourd'hui sur notre liste nécrologique, le regretté Père Lamy était le plus jeune. Ce n'était certes pas le moins connu, ni le moins aimé. On l'a bien vu à ses funé-

railles, dans cette lointaine église de l'Immaculée-Conception, rue Rachel à Montréal, où un si grand nombre d'hommes et de jeunes gens sont allés rendre un dernier hommage à la mémoire de leur directeur. Le Père Lamy est mort à l'Hôtel-Dieu, d'une pneumonie, après quelques jours, on pourrait dire quelques heures, de maladie. C'est une véritable perte pour Montréal. Et il n'avait que 45 ans ! Le Père Lamy était né en 1864, à Sainte-Anne-d'Yamachiche. Après de solides études au collège de Nicolet, il y devint séminariste-professeur. Après un voyage en Terre Sainte, il entra au noviciat du Sault-au-Récollet, en 1882. Il fut ordonné en 1894. Professeur au Collège Sainte-Marie pendant près de vingt ans, directeur de la Congrégation de la Sainte Vierge ainsi que de la Ligue du Sacré-Cœur pour les jeunes gens de la ville, il prit contact avec plusieurs générations d'élèves. Et comme il était essentiellement doux et bon, tous lui sont restés solidement attachés. Après avoir quitté le collège, les élèves y revenaient pour voir le Père Lamy, lui confier leurs projets et leurs secrets et s'en retourner meilleurs. Que de bien l'excellent Jésuite n'a-t-il pas accompli ainsi ! C'était un homme de caractère et en même temps un homme attachant. Une fois qu'on l'avait approché, on ne l'oubliait plus et volontiers on se laissait guider par cet excellent directeur d'âmes.

A tous ces confrères disparus, que Dieu donne sa lumière et sa paix ! *Lux æterna luceat eis !*

AUX PRIERES

Sœur Marie de Sainte-Joséphine, née Rose-Florida Miller, professe choriste, des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, décédée à Saint-Laurent.

Sœur Sainte-Eléonore, née Marie-Eléonore Perreault, des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Saint-Boniface, Manitoba.

CEREMONIE

Au couvent d



LE 2 février
Anne, La
l'église d
cérémonie de vêtu

Cinquante-sept

Vocales : Milles
de Holyoke, Mass
de Saint-Cléophas
Alba, de Holyoke
de Sainte-Geneviève
de Saint-Jacques-
Marie-Alvarez, de
nant, dite Sœur M
dite Sœur Marie-
dite Sœur Marie-
riault, dite Sœur
riault, dite Sœur
Forand, dite Sœur
Destrempe, dite
Saint-Cuthbert ;
d'Arc, de Saint-Cl
André de Flore
Lapointe, dite Sœur
Martin, dite Sœur
Elizabeth Martin,
Marie-Salomée ; I
de Saint-Cuthber
Emile ; Diane Vil
Anne-des-Plaines
de Saint-Henri de
Marie-Gatienne, c
deau, dite Sœur
Alma Pepin, dite
Valiquette, dite S
bonne ; Armand
Lachine ; Alice R
Alphonse ; Lydia
de Montréal ; V

CEREMONIE DE VETURE ET DE PROFESSION

Au couvent des Sœurs de Sainte-Anne, Lachine



LE 2 février, à la maison-mère des Sœurs de Sainte-Anne, Lachine, le révérend J.-A. Legris, curé de l'église du Sacré-Cœur de Webster, présidait une cérémonie de vêture et de profession.

Cinquante-sept postulantes ont revêtu l'habit religieux.

Vocales : Mlles Zéphirina Pigeon, dite Sœur Marie-Arménia, de Holyoke, Mass ; Aglaé Chenevert, dite Sœur Marie-Hercule, de Saint-Cléophas ; Evelina Leroux, dite Sœur Marie-Rose-Alba, de Holyoke ; Génova Boileau, dite Sœur Marie-Génova, de Sainte-Geneviève ; Rosa Venne, dite Sœur Marie-Azarias, de Saint-Jacques-de-L'Achigan ; Sydia Villeneuve, dite Sœur Marie-Alvarez, de Sainte-Anne-des-Plaines ; Agnès Surprenant, dite Sœur Marie-Addée, de Cohoes, N. Y. ; Stella Golden, dite Sœur Marie-Austin, de Maynooth, Ont. ; Angéline Aubin, dite Sœur Marie-Aubin, de Woonsocket, R. I. ; Claudia Thériault, dite Sœur Marie-Alodie, de Saint-Alexis ; Maria Thériault, dite Sœur Marie-Maxime, de Saint-Alphonse ; Délia Forand, dite Sœur Marie-Florian, de Webster, Mass. ; Maria Destrempé, dite Sœur Marie-Joseph du Saint-Sacrement, de Saint-Cuthbert ; Louisa Hénault, dite Sœur Marie-Jeanne d'Arc, de Saint-Cléophas ; Blanche Groulx, dite Sœur Marie-André de Florence, de Sainte-Anne-des-Plaines ; Sédia Lapointe, dite Sœur Marie-Hermel, de Terrebonne ; Lucienne Martin, dite Sœur Marie-Jacques, de Sainte-Marie-Salomée ; Elizabeth Martin, dite Sœur Marie-Jean de Kenty, de Sainte-Marie-Salomée ; Exilda Lambert, dite Sœur Marie-Virginie, de Saint-Cuthbert ; Yvonne Denis, dite Sœur Marie-Paul-Emile ; Diane Villeneuve, dite Sœur Marie-Héloïse, de Sainte-Anne-des-Plaines ; Emma Loranger, dite Sœur Marie-Gaspard, de Saint-Henri de Montréal ; Marie-Anne Rondeau, dite Sœur Marie-Gatienne, de Saint-Gabriel-de-Brandon ; Eugénie Rondeau, dite Sœur Marie-Adèle, de Saint-Gabriel-de-Brandon ; Alma Pepin, dite Sœur Marie-Victoria, de Rigaud ; Thérèse Valiquette, dite Sœur Marie-Marguerite de Lorraine, de Terrebonne ; Armandine Laforest, dite Sœur Marie-Aurée, de Lachine ; Alice Robichaud, dite Sœur Marie-Gildas, de Saint-Alphonse ; Lydia Lamothe, dite Sœur Marie-Anne du Carmel, de Montréal ; Vitaline Bélanger, dite Sœur Marie-Cécile de

Rome, de Saint-Cuthbert ; Albertine Langevin, dite Sœur Marie-Viola, de Lynn, Mass. ; Diana Brisson, dite Sœur Marie-Antonio, de Saint-Jacques-de-L'Achigan ; Marie-Anne Grégoire, dite Sœur Marie-Ange-Augustin, de Saint-Esprit ; Marie Courchesne, dite Sœur Marie-Rose-Imelda, de Saint-Cuthbert ; Yvonne Legault, dite Sœur Marie-Jeanne-Yvonne, de Sainte-Geneviève ; Bernadette Beaudoin, dite Sœur Marie-Anne-Bernadette, de Saint-Alexis ; Joséphine Coupal, dite Sœur Marie-Jean-Baptiste, de Saint-Jacques-le-Mineur ; Rose Ville-neuve, dite Sœur Marie-Ludmille, de Sainte-Anne-des-Plaines ; Maria Serré, dite Sœur Marie-Rose-Aline, de Saint-Henri ; Albertine Groulx, dite Sœur Marie-Gisèle, de Lachine ; Marguerite Thibodeau, dite Sœur Marie-Philomène, de Sainte-Marie-Salomée ; Emilienne Lauzon, dite Sœur Marie-Joseph-Edmond, de Sainte-Anne-des-Plaines ; Laura Berthiaume, dite Sœur Marie-Louise du Carmel, de Sainte-Geneviève ; Marie Larivière, dite Sœur Marie-Alban, de North Adams, Mass. ; Elizabeth Longpré, dite Sœur Marie-Angèle de Foligno, de Saint-Canut ; Florida Hervieux, dite Sœur Marie-Flore-Ida, de Saint-Cuthbert ; Valérie Hervieux, dite Sœur Marie-Emilienne de Florence, de Saint-Cuthbert ; Victoria Massicotte, dite Sœur Marie-Isabella, de Sainte-Mélanie ; Emma Surprenant, dite Sœur Marie-Edwidge, de Webster, Mass. ; Maria Vincelette, dite Sœur Marie-Itta, de Webster, Mass. ; Hilda Darche, dite Sœur Marie-Emérita, de Webster, Mass. ; Alice Chainé, dite Sœur Marie-Louis-Anselme, de Montréal ; Rosalie Lefebvre, dite Sœur Marie-Léo, de Saint-Remi ; Lucie-Anne Marier, dite Sœur Gabriel de Marie, de Sainte-Agathe-des-Monts.

Coadjutrices : Mlles Rose-Anna Darche, dite Sœur Marie-Joseph-Agapit, de Webster, Mass. ; Rose-Anna Rondeau, dite Sœur Marie-Gervais, de Saint-Félix-de-Valois.

Trois novices vocales ont prononcé leurs *vœux temporaires* :

Sœur Marie-Agnès du Sacré-Cœur, de Flemmingford ; Sœur Marie-Aurèle, de Saint-Victor-d'Alfred ; Sœur Marie-Isidore, de Saint-Isidore de Prescott.

La messe a été célébrée par M. l'abbé E. Coursol, curé de Sainte-Anne-des-Plaines. Le sermon a été prêché par M. l'abbé J.-B. Bazinet, curé de Plaisance.